



Journal du
Conseil provincial
des affaires sociales

La Revue

SYNDICAT CANADIEN
DE LA FONCTION PUBLIQUE

VOLUME 31 N°1
Mars 2018

AU SOMMAIRE

2 / Mot du secrétaire général

**2 / Beaucoup d'événements
se sont déroulés depuis
le dernier journal**

2 / Militant avant tout

**3 / La reconnaissance
des charges sociales
au quotidien!**

4 / Membres du Bureau du CPAS

Agenda 2018

Conseil général

4 et 5 avril
Château Frontenac à Québec

Conseil général

13 et 14 juin
Hôtel Classique à Québec

Conseil général

3 et 4 octobre
Sheraton Laval

Conseil général

12 et 13 décembre
Château Frontenac à Québec

Venez travailler dans le réseau de la santé!



par José Carufel

AVEZ-VOUS VU LA PUBLICITÉ QUI INCITE LES GENS À TRAVAILLER DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX?

Dans cette publicité télévisuelle, on aperçoit un conseiller en orientation examinant un homme à l'aide de son stéthoscope. Le conseiller cherche les battements cardiaques, partant du cœur se dirigeant vers la main du patient. Il entend les battements cardiaques sur la main et il lui dit : « Tu devrais travailler dans le réseau de la santé et des services sociaux, tu as le cœur sur la main ».

Une deuxième prise de vue semblable met en scène une jeune femme, mais cette fois, le conseiller trouve les battements dans la région du cœur et lui dit : « Tu devrais travailler dans le réseau de la santé et des services sociaux, tu as le cœur à la bonne place ».

Peut-être avons-nous raison de nous réjouir de ces publicités qui font la promotion de nos métiers, mais...

Le gouvernement devrait aussi trouver des solutions pour maintenir ses personnes salariées au travail et s'assurer qu'elles y demeurent en santé.

SUITE EN PAGE 3

MOT DU PRÉSIDENT

par Frédéric Brisson



Chères périsoignantes et chers périsoignants,

D'abord, laissez-moi vous dire à quel point je suis honoré de vous représenter. Je vous remercie de m'avoir accordé votre confiance lors de notre dernier congrès et je vous assure que je continuerai de travailler quotidiennement à la défense de vos intérêts. Le nouveau Bureau et moi sommes déterminés à consolider la capacité d'action du CPAS. Il faut, plus que jamais, se mobiliser et dénoncer les pratiques de ce gouvernement.

SUITE EN PAGE 3

Mot du secrétaire général IL N'Y EN AURA PAS DE FACILE!

par Michel Jolin

Effectivement, 2018 est une année d'élection! Eh oui... Et à voir aller les libéraux, il est impossible de nous tromper à ce sujet, nous sommes vraiment en année électorale! Des cadeaux, en voulez-vous, en voilà, à coup de millions de dollars. Le problème est que nous les avons payés chèrement ces cadeaux... Vous vous souvenez de l'austérité? N'ayez pas peur, elle reviendra, mais après les

élections bien sûr. Les négociations du secteur public commenceront peu après et les médecins auront eu toutes leurs augmentations!

Pour nous, périsoignantes et périsoignants du secteur de la santé et des services sociaux, le choix électoral ne sera pas facile. En effet, les libéraux continueront leurs réformes, avec Barrette en tête, le PL 10 n'était qu'un aperçu. Ils ont promis de s'attaquer à la Loi sur la santé et les services sociaux, ce qui n'est pas très rassurant.

Et lorsqu'on entend les grandes lignes

du programme de la CAQ, on peut dire que ça aussi c'est vraiment inquiétant.

Le parti québécois dit qu'il ne reviendra pas en arrière s'il est élu... Faut-il donc en déduire que ses dirigeants approuvent le travail du docteur Barrette?

Enfin, Québec solidaire est contre la réforme! Mais entre vous et moi, peuvent-ils prendre le pouvoir?

Qu'est-ce qu'on va faire? En fait, que peut-on faire?

IL N'Y EN AURA VRAIMENT PAS DE FACILE!

Beaucoup d'événements se sont déroulés depuis le dernier journal

par Michel Jolin

22^e Congrès du CPAS du 24 au 26 octobre 2017

Serge Morin, directeur adjoint du SCFP au Québec, a prononcé le discours d'ouverture de ce congrès. Il a rappelé qu'il a débuté dans le réseau de la santé en 1981 à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci à Québec, à titre de préposé aux bénéficiaires.

Il a poursuivi sa carrière à titre d'éducateur à l'Hôpital Rivière-des-Prairies à Montréal. Il est devenu président du Conseil provincial des affaires sociales en 1985 et conseiller syndical en 1990. Il est à la direction du SCFP depuis 2009.

Il a profité de l'occasion pour annoncer qu'il prendra sa retraite au début de l'année 2018 après 36 ans de service.

Le président du CPAS, M. Pierre Soucy, s'est adressé aux personnes déléguées et a annoncé qu'il s'agissait de sa dernière allocution puisqu'il ne briguerait pas un nouveau mandat, se dirigeant plutôt, lui aussi, vers la retraite. Les négociations de 2010 et 2015, le Parlement européen, les différentes campagnes du CPAS et bien sûr, la campagne de maraudage furent des moments clés de sa présidence.

Le secrétaire général du CPAS a ensuite pris la parole. Il a parlé du thème de ce congrès « Grandir ensemble ». Il a ensuite fait l'énumération des événements qui ont eu lieu depuis le dernier congrès.

Il a également fait le point sur la dernière campagne d'organisation dans le secteur de la santé et a souhaité la bienvenue aux personnes déléguées provenant d'autres organisations syndicales.

Il a terminé en parlant des finances, en précisant que le CPAS était en bonne santé financière.

Plusieurs personnes sont venues s'adresser aux personnes déléguées, telles que: Charles Fleury, secrétaire-trésorier du SCFP, Denis Bolduc, président du SCFP-Québec, Benoît Bouchard, secrétaire général du SCFP-Québec, Christian Nadeau, professeur titulaire au département de philosophie de l'Université de Montréal et Marie-France Marin, Ph.D.



Bien sûr, il y a eu quelques modifications aux statuts et plusieurs résolutions ont été adoptées.

Vous pourrez voir à la dernière page du journal les membres élus du CPAS.

Conseil général du 27 octobre 2017

Le Conseil général qui a suivi le Congrès a été consacré principalement à l'élection des membres des divers comités du CPAS. En voici la liste :

Catégorie 1 : Daniel Pelosse et Amélie Ladouceur de l'Institut Philippe-Pinel

Catégorie 2 : Édith Brassard du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Stéphane Allard de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, Sylvain Dufort du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Catégorie 3 : Mélanie Turgeon du Centre hospitalier universitaire de Québec, Lyne Lafond de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec

Catégorie 4 : Luc Beauregard du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Assurances : Jean Lavoie du Centre hospitalier universitaire de Québec, Isabelle Faucher du CISSS de la Montérégie-Ouest

Condition féminine : Céline Lacroix du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, Nancy Bonin du CISSS de l'Abitibi/Témiscamingue

COOPPP : Alain Plante du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Patrick Hallé du CISSS de la Montérégie-Ouest

Nomenclature : Jean-François Haineault du Centre hospitalier universitaire de Québec

Évaluation des emplois : Alain Plante du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Jean-François Haineault du Centre hospitalier universitaire de Québec

Information : Véronique Bouchard de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, Luc Bernard du Centre hospitalier universitaire de Québec, Gylain Gaudet de l'Institut Philippe-Pinel

Jeunesse : Christian Bisson de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, Joey-Pierre Savoie-Ouimet du CISSS de la Montérégie-Ouest, Myriam Nau du Centre de la petite enfance Picasso

SST : Jean Lavoie du Centre hospitalier universitaire de Québec, Sylvain Vallée de l'Institut Philippe-Pinel, Julie Laramée du CISSS de la Montérégie-Ouest

Action : Christian Bisson de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, Nancy Quenneville du CISSS de la Montérégie-Ouest

SUITE EN PAGE 4

Militant avant tout

par Véronique Bouchard



Trente-huit années dans le réseau de la santé, dont cinq à présider le CPAS. Un éloge à **Pierre Soucy**, face à son engagement et à ses multiples actions, est le moins que l'on puisse faire. Nous souhaitons particulièrement saluer le militant dans l'âme, en affichant fièrement son implication syndicale.

Pierre nous souligne quelques faits importants de sa carrière, dont deux négociations de convention collective et une campagne de maraudage. Oui, le maraudage a été l'une des périodes les plus marquantes pour Pierre. C'était le cas de le dire, ça passe ou ça casse! Mais il croyait fermement à la réussite de ses troupes et il avait raison; nous en sommes sortis victorieux.

Il en a vécu des bouleversements syndicaux. L'époque d'aujourd'hui dit-il, n'est pas meilleure que celle de 1997 où Lucien Bouchard donnait des indemnités de départ d'une année à tous ceux qui voulaient partir et baissait les bassins d'éducation en soins infirmiers. Deux ans plus tard, les indemnités d'assurance salaire et de la SST atteignaient un plafond inégalé et ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. On le sait, nos chers gouvernements passent de réforme en réforme, et ce, depuis belle lurette.

La plus grande fierté de Pierre est d'avoir toujours défendu les travailleurs et les travailleuses du réseau et cette ligne de conduite ne l'a jamais quitté. De plus, il a tout autant défendu le système de santé et s'est toujours braqué contre la privatisation du réseau.

Selon lui, le secteur de la santé est connu comme étant le plus uni. Il réitère son souhait pour la nouvelle mouture qui le succède : «*Soyez solidaires! Il n'y a pas de raison de se comparer les uns les autres, que nous soyons une grande ou une petite section locale : ensemble, on peut faire de grandes choses*».

On se souviendra de Pierre comme un leader! Il était aussi respectueux, rassembleur, franc et honnête. Il a eu une vie syndicale mouvementée au service des autres, tout en promouvant les valeurs de fraternité, solidarité et justice. Pierre s'est constamment impliqué dans l'action pour améliorer le quotidien des périsoignantes et périsoignants.

Encore aujourd'hui, même à la retraite, la fibre syndicale l'anime toujours. Il doit même se contenir pour ne pas écrire à la rubrique de l'opinion du lecteur dans les différents journaux. L'injustice le fait toujours réagir et, bien qu'il ait quitté le milieu syndical, les chances de revoir ce visage familier et sympathique est plus que probable.

Il vous souhaite à toutes et à tous beaucoup de succès dans les futures batailles!

VENEZ TRAVAILLER... SUITE DE LA PAGE 1

Ces dernières semaines, plusieurs études ont démontré que le taux d'absentéisme ne cesse d'augmenter. Le taux de détresse psychologique atteint des records depuis la fameuse « réforme Barrette ».

Les médias nous font part des graves difficultés vécues par les infirmières du réseau de la santé, mais la surcharge de travail et la détresse touchent tous les titres d'emploi. Il a été choquant d'entendre récemment le gouvernement libéral lancer la balle aux syndicats pour trouver des solutions. Les raisons principales de tout ce gâchis sont justement les mesures d'austérité libérales et surtout la « réforme Barrette ».

Le taux d'assurance salaire n'a cessé d'augmenter depuis l'entrée en vigueur du PL 10, le 1^{er} avril 2015. Des changements, il y en a eu beaucoup au cours des trois dernières années et tous ont été introduits rapidement.

Pendant que les travailleuses et travailleurs réclament plus de stabilité et une meilleure conciliation travail-famille, les employeurs demandent une plus grande flexibilité de sa main-d'œuvre.

Depuis le début de la « réforme », nous avons constaté plusieurs histoires d'horreur, telles que du personnel qui doit faire près d'une heure de plus dans la circulation afin de se rendre au nouveau port d'attache, d'autres voient leur horaire changer afin de compenser le manque de personnel. La surcharge de travail, les heures supplémentaires obligatoires et plusieurs autres facteurs de stress sont assurément liés à cette augmentation du taux d'absentéisme. Les usagers du réseau de la santé sont en droit de recevoir des soins de qualité, mais si les employés du réseau ne peuvent travailler dans des conditions acceptables et y demeurer en santé, ce sont aussi les usagers qui écopent.

Le citron est assez pressé!

Il est grand temps d'agir pour améliorer nos conditions de travail. Les négociations des conventions collectives locales ont commencé un peu partout. Ce sera une belle occasion de lutter pour plus de stabilité au travail, de réduire la précarité et améliorer la conciliation travail-famille-études.

Le principe de la « réforme Barrette » semble très simple, les établissements de la santé desservent maintenant un plus grand nombre d'édifices sur un plus grand territoire. La réforme n'a pas tenu compte du fait que le personnel soit aussi une mère ou un père de famille, une personne étudiante, mais surtout un être humain.

Souhaitons que les employeurs trouvent une façon de régler la situation pour la rétention du personnel. Une publicité c'est intéressant, mais des solutions c'est gagnant!

MOT DU PRÉSIDENT SUITE DE LA PAGE 1

Lors de ce congrès, nous avons adopté les résolutions qui vont dans ce sens et qui nous permettront de faire face aux défis qui nous attendent. À l'austérité libérale, nous opposons l'unité, la solidarité et la détermination à protéger le réseau de la santé et des services sociaux.

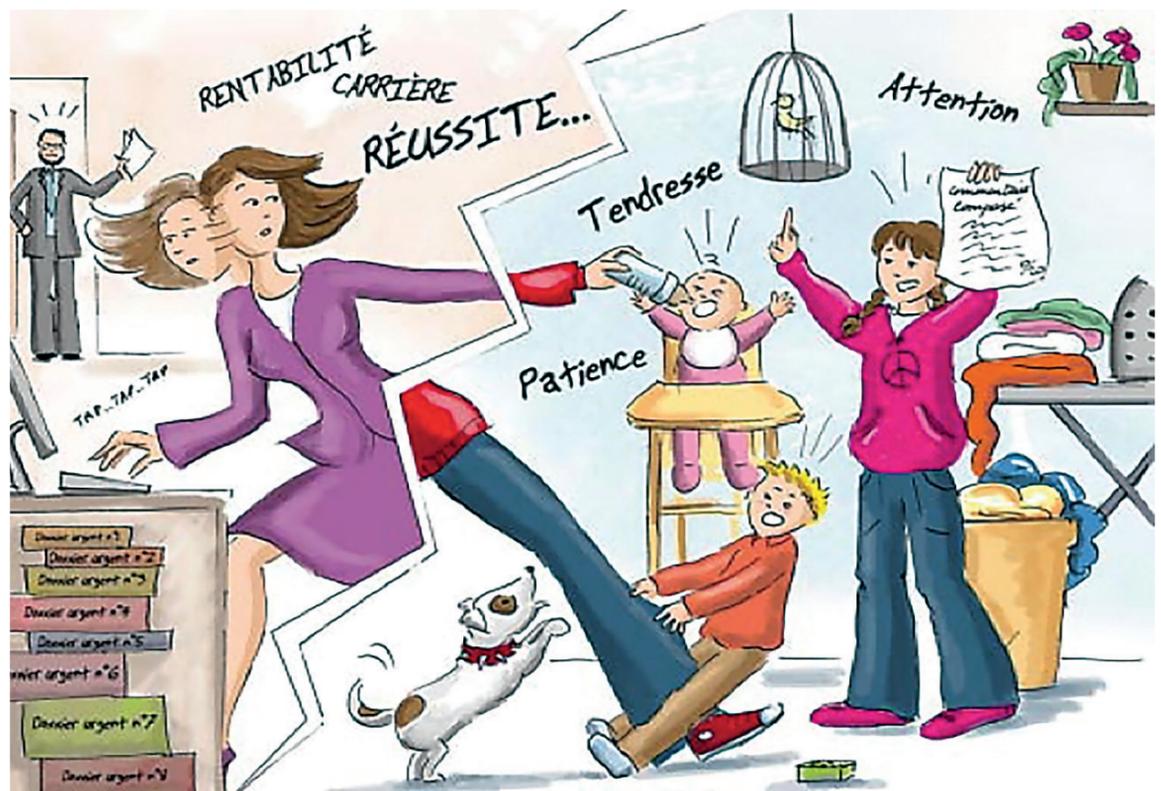
On le sait, la réforme Barrette a causé bien des dommages dans le réseau. Nous sommes tous à bout de souffle. Il faut que ça cesse.

Parallèlement, plusieurs sections locales ont de grands défis à relever dans les prochains mois. Les négociations locales s'annoncent ardues, la mobilité du personnel, le port d'attache, la notion de poste seront des enjeux importants.

Plus que jamais, il nous faut travailler ensemble pour grandir ensemble.

En terminant, je veux remercier chaleureusement Pierre Soucy, notre ancien président, pour ses 25 années de militantisme et ses cinq années à la présidence du CPAS. Il a été mon mentor ces 11 dernières années et c'est avec fierté que je lui succède. Je joins ma voix aux 25 000 périsoignantes et périsoignants afin de lui souhaiter une magnifique retraite bien méritée!

Merci Pierre!



La reconnaissance des charges sociales au quotidien!

par le comité de la condition féminine

QUELLE IMAGE VOUS VIENT SPONTANÉMENT EN TÊTE LORSQUE VOUS ENTENDEZ LES MOTS « CONDITION FÉMININE »? NOUS POUVONS LIRE DANS VOS PENSÉES... NOUS VOULONS INFLUENCER LA PENSÉE CULTURELLE DES RÔLES FEMMES ET HOMMES.

Notre société nous a façonnées de bien des façons, le rôle des femmes a longtemps été de mère nourricière, gestionnaire de la maison et organisatrice du foyer. Celui-ci doit être en tout temps propre et chaleureux. ÉVIDEMMENT! Mais AVANT, nous étions à la maison, de jolies femmes au foyer! Eh bien c'est une époque révolue!!! OUI OUI! C'est terminé. Il est impossible de survivre sans un épuisement mental, en ayant l'ensemble des tâches de la jolie femme au foyer ET de la femme autonome financièrement ayant une carrière dynamique! C'est simple à comprendre, mais il demeure difficile de modifier la culture et l'éducation transmises à nos enfants.

Nous espérons changer l'opinion publique versus l'image de la condition féminine : se défaire de l'image péjorative et mettre de l'avant le féministe du quotidien. Nous croyons que la condition féminine a évolué depuis le droit de vote des femmes. La place de la femme dans la société a changé. Eh oui, il y a eu une certaine évolution, mais il n'en demeure pas moins qu'il reste du chemin à parcourir pour atteindre l'égalité des charges sociales!!!

Le partage des charges mentales est un enjeu de société et d'éducation qui touche toutes les générations, tous les genres, dans tous les foyers et dans nos organisations. Voilà pourquoi nous parlons de charges sociales... C'est bien au-delà du simple rôle homme/femme.

Les tâches liées aux nombreux rôles de la femme ont été inspirées par Emma, une auteure de BD humoristique.

Elle y dépeint de façon sensible un point aveugle des inégalités entre femmes et hommes. Ces dessins démontrent avec simplicité le problème de la charge mentale des mères dans la vie domestique; ce sont elles qui doivent « penser à tout » quand le partenaire se contente souvent « d'aider... si on le lui demande ».

C'est ensemble, hommes et femmes, que nous devons travailler pour trouver des solutions applicables dans le

couple, la famille, le travail et dans l'implication syndicale.

Féministe tant qu'il le faudra!

Nous vous invitons à consulter ces quelques sites afin de mieux connaître Emma :

<http://ici.radio-canada.ca/tele/tout-le-monde-en-parle/site/segments/entrevue/55495/emma-charge-mentale-bd-famille-taches-travail>

<https://emmaclit.com/>

Isabelle Faucher

CISSS de la Montérégie-Ouest-SL 3247

Céline Lacroix

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal-SL 5425

Marie-Ève Adam, responsable politique



La Revue

Bulletin d'information publié par le **Conseil provincial des affaires sociales (CPAS)**

Le CPAS est le regroupement des syndicats du secteur de la santé et des services sociaux au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Président : Frédéric Brisson

Secrétaire général : Michel Jolin

Responsables : Michel Jolin, Véronique Bouchard, Gyslain Gaudet, Luc Bernard et José Carufel du comité d'information,

Secrétaire de rédaction : Danielle Laramée

Graphisme : Anne Brissette

Traduction : Lorena Ermacora

Impression : Atelier Québécois Offset 1998 inc.

Tirage : 4000 exemplaires en français
600 exemplaires en anglais

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise et même encouragée à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

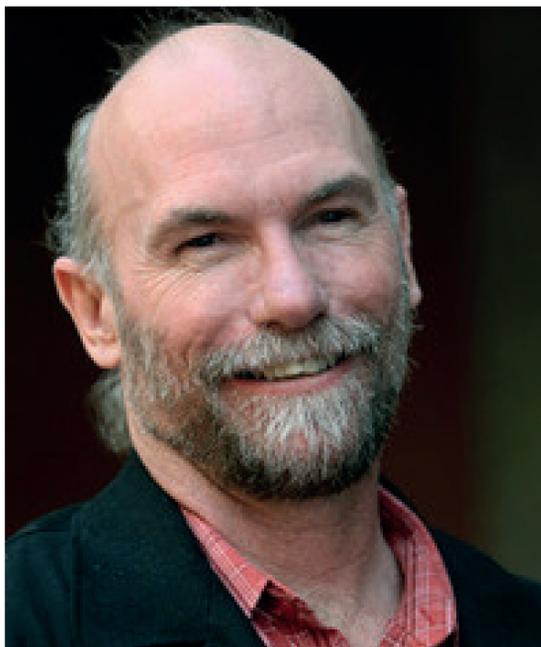
CPAS
Conseil provincial
des affaires sociales

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique

Membres du Bureau du CPAS



Frédéric Brisson, président



Michel Jolin, secrétaire général



Marie-Ève Adam,
vice-présidente provinciale



Kathleen Pleau, vice-présidente
Abitibi/Témiscamingue/
Nord-du-Québec, du 26 octobre
au 27 novembre 2017



Nancy Bonin, vice-présidente
Abitibi/Témiscamingue/
Nord-du-Québec, 13 décembre
2017



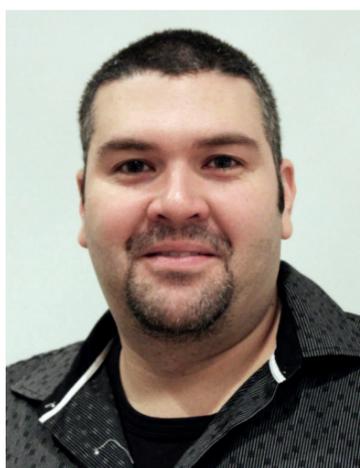
Jonathan Deschamps,
vice-président - catégorie 2



Yanick Ducharme, vice-
président Montréal/Lanaudière/
Laurentides



Isabelle Laperrrière, vice-
présidente Québec/Chaudière-
Appalaches/Bas-St-Laurent



Simon Beaulieu, vice-président
Estrie/Montérégie



Benoît Raymond, vice-président
- catégorie 4



Pierre-Paul Tessier,
vice-président - catégorie 3

ÉVÉNEMENTS... SUITE DE LA PAGE 2

Conseil général des 13 et 14 décembre 2017

Nous avons commencé la rencontre en entérinant la nomination de Nancy Bonin à titre de vice-présidente régionale de l'Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec, à la suite de la démission de Kathleen Pleau.

Le coordonnateur du secteur des affaires sociales, Alain Tessier, a fait une présentation sur le RREGOP. Il a expliqué que notre régime de retraite a été créé le 1er juillet 1973. Au 31 décembre 2014, il y avait 540 657 personnes participantes actives. Le salaire moyen était de 53 400 \$ et l'âge moyen de 42,5 ans. Il y avait également 231 391 personnes retraitées ayant en moyenne 68,8 ans. La valeur de la caisse était de 63 062 000 000 \$ au 31 décembre 2016.

Pierre-Guy Sylvestre, conseiller syndical au service de la recherche au SFCP, est venu faire le suivi de la lettre d'entente numéro 34 de notre convention collective, relative à la prime versée à certains titres d'emploi d'ouvriers spécialisés.

Pierre-Guy a également présenté les résultats du dernier rapport de la statistique du Québec.

Les personnes déléguées des catégories 2, 3 et 4 se sont rencontrées dans des ateliers respectifs afin de discuter des problèmes en lien avec leur catégorie d'emploi.

Il y a eu des élections :

Catégorie 2 : Fannie Demontigny du CISSS du Bas-St-Laurent, Johanne Daigle du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Catégorie 4 : Myriam Nau du Centre de la petite enfance Picasso

Condition féminine : Isabelle Faucher du CISSS de la Montérégie-Ouest

Le comité évaluation des emplois a fait son rapport. Les membres ont parlé du maintien pour les années 2010 et 2015 et du comité national des emplois.

Le comité de la nomenclature des titres d'emploi a également fait son rapport.

Conseil général des 7 et 8 février 2018

Julie Girard-Lemay, conseillère syndicale, a expliqué la décision de la Cour suprême concernant l'arrêt Caron. La décision de la Cour suprême précise que les employeurs devront maintenant tenir compte de la Charte quand ils doivent trouver un emploi par accommodement.

Les comités suivants ont fait leur rapport :

- Assurances
- SST
- Action
- Condition féminine
- COOPPP
- Catégories 2, 3 et 4
- Évaluation des emplois
- Nomenclature des titres d'emploi
- Jeunesse

Karine Cabana et Alexandre Prigent, tous les deux conseillers syndicaux, ont expliqué aux personnes déléguées ce que nous pouvions faire ou ne pas faire concernant la mobilisation lors de la ronde de négociation locale dans nos CISSS et CIUSSS.

Marc Ranger, directeur québécois au SFCP, est venu nous présenter le nouveau directeur adjoint du SFCP au Québec, Carl Dubé. Il a également informé les personnes déléguées de la démission d'Alain Tessier à titre de coordonnateur du secteur des affaires sociales.

Michel Jolin, secrétaire général, a présenté les rapports financiers de l'année 2017 et les personnes déléguées ont adopté le rapport des vérificatrices et du vérificateur ainsi que les prévisions budgétaires 2018.

Yanick Ducharme, membre du conseil d'administration de la Coalition solidarité santé est venu expliquer les problématiques qui y sont vécues.

Il y a eu une élection :

Catégorie 3 : Mélissa Morin du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal